

ACCES HUMANITAIRE DANS LE CENTRE DU MALI (REGIONS DE MOPTI ET SEGOU)
--

**MASTER SPECIALISE EN
« MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES
ORGANISATIONS – OPTION : MANAGEMENT DES
CRISES ET ACTIONS HUMANITAIRES »**

Présenté et soutenu publiquement le [Date] par

SANGARE OUSMANE

Travaux dirigés par : Seyram K. SOSSOU

Titre : Responsable du Master Management des
Actions Humanitaires (en ligne)
PhD, MSc, Eng.
UTER ----

Jury d'évaluation du stage :

Président : Dr Seyram SOSSOU

Membres et correcteurs : Mawuena HIHEGLO
Mamadou KARAMBIRI

Promotion [2021-2022]

CITATIONS

“ Il ne fait aucun doute que nous devons opposer au terrorisme une action énergique et élaborer une stratégie globale à long terme, afin de vaincre ce fléau. Mais nous devons aussi accorder plus d'importance à notre tâche humanitaire et porter secours aux victimes des conflits et de la famine – en particulier, à l'heure actuelle, aux personnes déplacées en Afghanistan ” **Kofi Annan, Discours à l'Assemblée générale de l'ONU, 24 septembre 2001**

« Il est capital que les organisations humanitaires disposent d'un accès libre, sûr et sans entrave aux populations dans le besoin. [...] Leur présence et leurs activités sont cruciales pour leur permettre de continuer à répondre aux besoins et sauver des vies » - **Stephen O'Brien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, 19 décembre 2016**

REMERCIEMENTS/ DEDICACE

Mes premiers remerciements vont à l'endroit de ma famille qui depuis près d'une décennie supporte mes absences à répétition lié à ma carrière dans l'humanitaire.

Ici est également le lieu pour moi d'adresser mes sincères remerciements à l'équipe de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) pour l'encadrement dont j'ai bénéficié tout au long de cette aventure d'apprentissage.

Enfin je dédie ce mémoire aux travailleurs Humanitaires du Mali et du monde entier qui dans des situations difficiles agissent et surtout ceux qui ont perdu leurs vies en sauvant des vies, soulageant des souffrances.

RESUME

Cette étude se penche sur les défis majeurs entravant l'intervention humanitaire dans le centre du Mali, en particulier dans les régions de Mopti et Ségou. Les problèmes d'accès sont analysés, mettant en lumière les préoccupations des autorités, des communautés locales et des acteurs humanitaires. L'objectif est de fournir des éclairages sur l'impact de ces difficultés et de proposer des solutions favorisant l'efficacité des opérations humanitaires sur le terrain.

La méthodologie mixte a été employée, combinant la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives. L'échantillonnage aléatoire a impliqué des agents d'ONG internationales et locales ainsi que des représentants du système des Nations Unies. Les questionnaires spécifiques ont été utilisés pour recueillir les données, et l'analyse a été réalisée de manière descriptive avec Excel pour les données quantitatives, et une analyse textuelle pour les données qualitatives.

Les résultats de l'étude révèlent plusieurs points clés :

Évolution significative du contexte (Résultat 1) : L'étude montre une évolution dynamique depuis 2015, avec un changement marqué en 2022. Durant le dernier semestre de cette année (2022), 79,16% des incidents nationaux d'accès ont eu lieu dans les régions du centre.

Défis variés et complexes (Résultat 2) : Les défis liés à l'accès humanitaire sont divers et complexes. L'insécurité générale est identifiée comme le principal obstacle (54%), soutenue par des sources externes, dont le Tableau de bord Accès humanitaire d'OCHA au Mali de décembre 2022.

Coûts de l'intervention et impact sur les populations (Résultat 3) : Les coûts d'intervention ont augmenté en raison de la nécessité accrue de mécanismes d'accès. Les populations vulnérables, en plus de leur isolement, font face à des traumatismes psychologiques dans les zones difficiles d'accès.

Mécanismes pour surmonter les défis (Résultat 4) : Les ONG mettent en place divers mécanismes pour intervenir dans des zones difficiles d'accès, soulignant l'importance cruciale de faciliter l'accès humanitaire.

En réponse à ces défis, l'étude recommande des solutions *alternatives impliquant des moyens humains, financiers et techniques*. Elle souligne également la nécessité de recherches

ultérieures pour une meilleure programmation prenant en compte d'autres facteurs non abordés dans cette étude.

Mots Clés :

1 - Centre du Mali

2 - Humanitaire

3 – Accès

4 - Défis

5 – Solutions

ABSTRACT

This study looks at the major challenges hampering humanitarian intervention in central Mali, particularly in the Mopti and Ségou regions. Access problems are analyzed, highlighting the concerns of authorities, local communities and humanitarian actors. The aim is to shed light on the impact of these difficulties, and propose solutions to enhance the effectiveness of humanitarian operations in the field.

A mixed methodology was employed, combining quantitative and qualitative data collection and analysis. Random sampling involved staff from international and local NGOs, as well as representatives of the UN system. Specific questionnaires were used to collect data, and analysis was carried out descriptively using Excel for quantitative data, and textual analysis for qualitative data.

The results of the study reveal several key points:

Significant evolution of the context (Result 1): The study shows a dynamic evolution since 2015, with a marked change in 2022. In the last half of this year (2022), 79.16% of national access incidents took place in central regions.

Varied and complex challenges (Result 2): Humanitarian access challenges are diverse and complex. General insecurity is identified as the main obstacle (54%), supported by external sources including OCHA's December 2022 Humanitarian Access Dashboard for Mali.

Intervention costs and impact on populations (Result 3): Intervention costs have risen due to the increased need for access mechanisms. Vulnerable populations, in addition to their isolation, face psychological trauma in hard-to-reach areas.

Mechanisms to overcome challenges (Result 4): NGOs put in place various mechanisms to intervene in hard-to-reach areas, underlining the crucial importance of facilitating humanitarian access.

In response to these challenges, the study recommends alternative solutions involving human, financial and technical resources. It also highlights the need for further research into better programming, taking into account other factors not addressed in this study.

Key words:

1 – Centre of Mali

2 - Humanitarian

3 – Access

4 – Challenges

5 – Solutions

LISTE DES ABREVIATIONS

EEI : Engin Explosif Improvisé

EHA : Eau, Hygiène et Assainissement

FLM : Front de libération du Macina (appelé aussi le Katiba de Macina)

HPC : Humanitarian Programming Cycle (Cycle de la Programmation Humanitaire)

HRP : Humanitarian Response Plan (Plan de Reponse Humanitaire)

JINM: Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin'

MINUSMA : Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la coordination des affaires humanitaires)

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSC : Organisation de la Société Civile

PDI : Personne Déplacée Interne

PSIRC : Le Plan de Sécurisation Intégré des Régions du Centre

SNU : Système des Nations Unies

2iE : Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

SOMMAIRE

<i>I. Introduction.....</i>	<i>10</i>
<i>II. Objectifs et Hypothèse d'étude.....</i>	<i>13</i>
<i>III. Matériels et Méthodes</i>	<i>15</i>
<i>IV. Résultats.....</i>	<i>120</i>
<i>V. Discussion et Analyses</i>	<i>28</i>
<i>VI. Conclusions</i>	<i>34</i>
<i>VII. Bibliographie</i>	<i>35</i>
<i>IX. Annexes.....</i>	<i>37</i>

LISTE DES TABLEAUX

1. Tableau n°1 : Comment l'intervention humanitaire est affectée ?
2. Tableau n°2 : Comment les populations sont affectées par les problèmes d'accès ?
3. Tableau n° 3 : Les solutions appropriées (humanitaires)
4. Tableau n° 4 : Les mécanismes mis en place par les ONGs

LISTE DES FIGURES

- A. Carte 1 – les régions du centre (Ségou et Mopti) du Mali
- B. Graphique n°1 : Incident d'accès par région (Juil - Déc. 2022)
- C. Graphique n°2 : Principaux défis d'accès humanitaires au centre du Mali
- D. Graphique n°3 : Type de programme/projets affectés
- E. Carte 2 - Mali : EEI/mines dans les régions du centre en 2022

I. INTRODUCTION

Ce mémoire est rédigé au terme de la formation « *Master 2 Management des Entreprises et des Organisations - Management des crises et Actions Humanitaires* » à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou, Burkina Faso.

L'étude a pour thème : « **Accès humanitaire dans le centre du Mali, les régions de Ségou et Mopti** ». Notre intérêt pour ce thème s'explique par son importance pour la communauté humanitaire y compris les bailleurs et potentiels bailleurs ainsi que les autorités nationales qui sont à pied d'œuvre pour sauver des vies et soulager les souffrances des communautés vulnérables, affectées par la crise multidimensionnelle qui sévit au Mali depuis 2012 à travers une assistance humanitaire.

Il est important de souligner que les acteurs humanitaires, les ONGs en particulier dans leurs stratégies d'intervention mènent souvent des analyses en lien avec *l'accès humanitaire*. L'essentiel des informations issues de ces analyses sont pour des usages internes et n'est pas publié pour des raisons de sécurité et d'acceptation locale. Cela étant, il faut noter que le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) au Mali collecte des données et produit des rapports, des briefings notes sur l'accès humanitaire du pays ou des régions selon le besoin. Contrairement aux ONGs, ces rapports d'OCHA sont accessibles au public, car ils visent à aider la communauté humanitaire à prendre des décisions informées.

Pour rappel, le Mali connaît une crise multidimensionnelle¹ sans précédent. La crise qui s'était accentuée au Nord du pays (*Gao, Tombouctou et Kidal*) a regagné le centre du pays (Mopti et Ségou) et progresse vers des régions du sud (Sikasso). Depuis 2017, les cercles de Macina et Niono dans la région de Ségou connaissent une violence récurrente. Dans la région de Mopti, les conflits communautaires exacerbent la violence dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Tenenkou et Youwarou. Ces conflits inter et intracommunautaires résultent non seulement du conflit armé qui persiste, mais aussi de la course aux ressources naturelles, de la difficile cohabitation entre éleveurs et agriculteurs entre autres.

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_du_Mali

Depuis 2012, au nom de la solidarité internationale, beaucoup d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) en particulier humanitaires et agences du Système des Nations Unies (SNU) se sont déployées ou renforcées leurs opérations dans le pays afin de soulager les souffrances des populations affectées par cette crise multiforme. Malgré les efforts du gouvernement, de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, le Mali demeure fragile, particulièrement vulnérable aux activités des groupes armés extrémistes violents qui prospèrent dans des zones reculées avec une présence gouvernementale et un état de droit limités, un haut niveau d'impunité, des insurrections et des réseaux criminels. Ceci n'est pas sans conséquence sur la crise humanitaire qui perdure.

Eu égard aux multiples acteurs dont les groupes armés non étatiques, les groupes extrémistes violents évaluant avec différents intérêts dans un même espace, l'opération humanitaire est confrontée à de contraintes majeures.

Notre étude qui a couvert essentiellement l'intervention humanitaire courant l'année 2022 dans les régions du centre du Mali, tente de mettre à ***la lumière les difficultés auxquelles les humanitaires sont confrontés dans les régions du centre du Mali et proposer des solutions qui favorisent l'intervention humanitaire.*** Dans sa structuration, les résultats et les analyses du travail de recherche sont articulés comme suit: **a)** *L'aperçu du contexte humanitaire ainsi que son évolution dans les régions du centre du Mali est mise en exergue ;* **b)** *la façon dont les projets/programmes tout comme les populations vulnérables sont affectés par le problème d'accès humanitaires est clairement établie ;* **c)** *les défis en lien avec l'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali sont clairement identifiés ;* **d)** *les solutions, mesures de mitigation qui contribuent à une intervention humanitaires efficaces dans des contextes difficiles comme celui des régions du centre du Mali sont proposées.*

Pour parvenir aux résultats attendus susmentionnés, la démarche de l'étude a consisté à exploiter et analyser des données issues de la recherche documentaire, mais aussi la recherche de terrain (collecte de données).

Par ailleurs, il faut noter que plusieurs études antérieures ont examiné les défis de l'accès humanitaire dans des zones de conflit similaires à celle des régions du centre du Mali. Par exemple, les travaux de SLIM, H. et BONWICK, A, tels que "Protection : An ALNAP Guide for Humanitarian Agencies" (2005), abordent les défis spécifiques liés à la protection des

civils dans des environnements hostiles, ce qui est souvent crucial pour garantir un accès humanitaire durable.

De même, l'ouvrage de Keen David J, "Complex Emergencies" (2008), offre une analyse approfondie des obstacles opérationnels et des dilemmes éthiques auxquels sont confrontées les organisations humanitaires dans des contextes de conflit.

Enfin, il faut aussi souligner quelques études réalisées par le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) au Mali dont les rapports sont intitulés "Mali Accès humanitaire au Mali : Pour des stratégies d'accès plus efficaces" (2019) et "Accès humanitaire au Mali : Synergie d'efforts pour surmonter les contraintes" (2020). Ces études examinent les difficultés rencontrées par les acteurs humanitaires pour atteindre les populations vulnérables dans les zones touchées par les conflits et propose des recommandations pour améliorer l'accès.

Ces études antérieures offrent une base solide pour comprendre les enjeux de l'accès humanitaire dans des régions similaires, et elles peuvent servir de références cruciales pour orienter la recherche actuelle sur le Centre du Mali.

QUELQUES CONCEPTS CLES EN LIEN AVEC LE PROJET D'ETUDE :

Il est nécessaire de revenir sur les concepts et mots clés ci-dessous. Cela facilitera une compréhension harmonisée du problème de l'étude ainsi que des solutions identifiées.

Action Humanitaire : l'action entreprise dans le but de sauver des vies, d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité humaine pendant et après des crises provoquées par l'homme ou des catastrophes naturelles, ainsi que de prévenir de tels événements et d'améliorer la préparation à leur survenue.²

Impératif Humanitaire : le concept d'"impératif humanitaire" signifie que des mesures doivent être prises pour prévenir ou atténuer les souffrances humaines résultant d'une catastrophe ou d'un conflit, et que rien ne doit prévaloir sur ce principe.

Les principes humanitaires sont : l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance.

² Le-manuel-Sphere-2018-FR

Humanité : la notion d'humanité signifie que lorsque nous cherchons à aider, nous traitons les individus comme des êtres humains dotés d'une dignité qui doit être respectée. Si la vie d'une personne est menacée, votre travail et celui de votre organisation sont de trouver des moyens de garantir que l'assistance et la protection vitales sont fournies aussi immédiatement que possible.

Neutralité : le principe de neutralité stipule que les acteurs humanitaires ne doivent pas prendre parti dans les hostilités ou s'engager dans des controverses de nature politique, raciale, religieuse ou idéologique.

Impartialité : l'aide humanitaire doit être fournie de manière impartiale, indépendamment du sexe, de la race ou de l'appartenance ethnique. Les personnes doivent recevoir l'aide sur la base du besoin, et du besoin seulement.

Indépendance : les acteurs humanitaires doivent rester indépendants. Ils ne peuvent jamais agir comme des instruments de politique étrangère. En tant qu'organisation et en tant qu'individus, nous devons agir de manière indépendante, indépendamment de ceux qui nous soutiennent financièrement. Nous ne pouvons pas être influencés par des influences politiques, économiques, militaires ou autres lorsque nous travaillons pour fournir de l'aide.³

Accès Humanitaire : l'accès humanitaire désigne à la fois la capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations touchées par une crise et celle des populations touchées à accéder à l'aide et aux services de base.

L'accès est donc un préalable indispensable à toute action humanitaire efficace. Un accès rapide et sans obstacle est essentiel à la mise en place d'opérations, à l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire, au déplacement du personnel humanitaire, à la fourniture de services de santé et au déroulement d'autres activités. L'accès permet également aux populations touchées de bénéficier pleinement de l'aide et des services de base.

Les contraintes à l'accès humanitaire : Divers types de contraintes ont un impact sur la capacité des acteurs humanitaires à venir en aide aux personnes vulnérables, en particulier dans les situations de conflits armés, mais parfois également en cas de catastrophes naturelles.

³ Building a Better Response E-Learning_ Updated September 2014

Ces contraintes limitent également la capacité des populations touchées à accéder à l'aide humanitaire. Parmi ces contraintes figurent :

- Le déni de l'existence de besoins humanitaires ou des droits des populations à recevoir de l'assistance.
- Les restrictions imposées au mouvement du personnel et de l'aide humanitaire.
- L'environnement physique.
- Les ingérences dans la mise en œuvre des activités humanitaires (par exemple, le détournement de l'aide).
- Les hostilités en cours et les opérations militaires.
- La violence contre le personnel, biens et infrastructures humanitaires.

Il est important de noter que ces contraintes d'accès ne sont pas toutes délibérées et ne constituent pas toutes des violations du droit international humanitaire.⁴

II. OBJECTIFS ET HYPOTHESE D'ETUDE

Quatre objectifs spécifiques ont permis d'atteindre l'objectif général que se fixe notre étude. L'hypothèse principale retenue à cet effet est : *« l'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali se dégrade au fil du temps et affecte l'aide humanitaire délivrée au profit des populations vulnérables »*.

Les hypothèses subsidiaires qui en découlent sont les quatre suivantes :

Hypothèse 1 : Au cours de la période de 2012 à 2022, le contexte humanitaire dans les régions du centre du Mali a connu une évolution dynamique, largement influencée par des facteurs tels que les conflits armés, les changements politiques, les variations climatiques et d'autres forces socio-économiques. En analysant cette évolution, il est plausible de constater des périodes de crises humanitaires aiguës, caractérisées par des déplacements massifs de populations, une détérioration des conditions de vie et une augmentation des besoins humanitaires. Il est également probable que cette étude permettra de dégager des tendances significatives, essentielles pour comprendre les dynamiques humanitaires et orienter les stratégies d'intervention dans le futur.

⁴ OOM Humanitarian access final French_Apr2017

Hypothèse 2 : Les défis d'accès auxquels les acteurs humanitaires font face dans les régions du centre du Mali sont multifactoriels et résultent d'une combinaison complexe de facteurs tels que l'insécurité, les conditions géographiques difficiles, les obstacles logistiques et les tensions sociales. En analysant ces défis, il est probable que l'on identifie des motifs récurrents, mettant en lumière des zones spécifiques nécessitant une attention particulière. De plus, il est plausible que la résolution de ces défis d'accès soit étroitement liée à la collaboration entre les acteurs humanitaires, les autorités locales et les communautés affectées, soulignant ainsi l'importance de la coordination et de la compréhension contextuelle dans la conduite des opérations humanitaires.

Hypothèse 3 : Les contraintes liées à l'accès humanitaire entravent significativement la mise en œuvre réussie des projets et programmes dans les zones touchées, créant des obstacles majeurs qui impactent la qualité, la portée et la durabilité des interventions. En explorant les contextes spécifiques où l'accès humanitaire est restreint, il est probable que l'on observe une corrélation directe entre les entraves à l'accès et les difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs prévus des projets, ainsi que des conséquences directes sur la vie quotidienne et le bien-être des populations vulnérables.

Hypothèse 4 : En examinant de manière approfondie les expériences passées d'interventions humanitaires, il est probable que des approches novatrices, des partenariats stratégiques et des protocoles améliorés puissent être identifiés, offrant ainsi des perspectives concrètes pour renforcer l'efficacité des interventions humanitaires à l'avenir.

A partir des objectifs prédéfinis, l'étude projette de mettre en exergue les difficultés auxquelles les acteurs humanitaires sont confrontés dans la conduite de leurs opérations dans les régions du centre du Mali. Il tentera également de démontrer comment les projets et programmes tout comme les communautés vivant dans ces localités sont affectés. Enfin, il tentera également de mettre en exergue des solutions, mesures de mitigation qui pourraient faciliter la livraison de l'aide humanitaire dans des contextes difficiles comme les régions du centre du Mali.

Objectif général : L'objectif général consiste à faire une analyse diagnostic de l'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali. Pour ce faire, le projet a tenté de réaliser les objectifs spécifiques ci-dessous :

Objectif spécifique 1 : Analyser le contexte humanitaire ainsi que son évolution (de 2012 à 2022) dans les régions du centre du Mali. Pour atteindre le résultat attendu de cet objectif, l'étude a privilégié notre connaissance de la zone concernée ainsi que le résultat des recherches littéraires.

Objectif spécifique 2 : Evaluer les défis d'accès auxquels les acteurs humanitaires sont confrontés pendant la conduite de leurs opérations dans les régions du centre du Mali.

Pour atteindre le résultat attendu de cet objectif, l'étude a privilégié la question suivante : *Quel est le principal problème d'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali ? Argumentez votre choix en deux ou trois phrases (voir plus si possible).*

Objectif spécifique 3 : Démontrer comment les projets et programmes ainsi que les populations sont affectées par le problème d'accès humanitaire.

L'analyse des réponses aux questions suivantes permettra à l'étude de réaliser le résultat attendu : *Quel est le type de programmes et projets le plus affecté par le problème d'accès humanitaire au niveau des régions du centre du Mali ? Argumenter votre choix en deux ou trois phrases (voir plus si possible) - Comment les programmes et projets humanitaires sont affectés par le problème d'accès ? - Comment les populations vulnérables sont affectées par les problèmes d'accès humanitaire ?*

Objectif spécifique 4 : Identifier les solutions, les mesures de mitigation qui contribuent à une intervention humanitaire efficace. Pour réaliser cet objectif, l'étude a privilégié l'analyse des données collectées en réponse aux questions suivantes : *Quelles peuvent être les solutions appropriées (humanitaires) pour pallier ce problème d'accès dans les régions du centre du Mali (Mopti et Ségou) ? Citez deux ou trois solutions ? Quels sont les mécanismes (moyen de mitigation) mis en place par les ONGs pour intervenir dans de tels contextes.*

La section suivante donne plus d'informations sur la collecte des données ainsi que les acteurs (personnes interviewées) qui ont accepté d'y participer. **Il est à rappeler que pour les trois derniers objectifs spécifiques, notre étude se focalisera sur la période de janvier 2022 à Décembre 2022 alors que le premier objectif concernera la période de 2012 à 2022.**

III. MATERIELS ET METHODES

Pour rappel, l'étude vise à faire une analyse diagnostic du problème de l'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali tout en préconisant des solutions qui favorisent l'intervention humanitaire.

La méthode mixte a été utilisée par l'étude à travers la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives. La méthodologie a, d'une part, compris la recherche documentaire, seules des données antérieures sont donc utilisées, c'est-à-dire les données déjà disponibles, produites par d'autres acteurs, structures et organisations à travers des articles ou autres documents. D'autre part, la méthodologie a utilisé l'enquête terrain pour collecter les données de premières mains. Elle a permis de donner la parole à une portion des acteurs concernés afin d'avoir des informations complémentaires.

L'échantillon a été constitué de façon aléatoire. Ont participé à cette collecte de données les agents des ONGs internationales et locales, et les agents du système des nations unies. Pour des raisons de confidentialité, l'étude a fait le choix de garder l'anonymat des répondants. Selon les informations reçues de la coordination humanitaire régionale (OCHA), la population mère est estimée à 400 personnes. L'étude a donc retenu 153 répondants comme la taille de l'échantillon avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5% de la valeur enquêtée.

Des fiches de collecte individuelle de données (simplifiées) ont été donc privilégiées par l'étude comme matériel pour collecter ces données. Il s'agit du : **Questionnaire – Accès Humanitaire – Fiche de Collecte N° 1 et Questionnaire – Accès Humanitaire – Fiche de Collecte N° 2**. Elles ont été envoyées par courriels à 200 agents des ONGS humanitaires actives dans le centre du Mali afin d'avoir les 153 répondants.

Une analyse descriptive via EXCEL a permis l'interprétation des données collectées, quant aux données quantitatives une analyse textuelle des résultats a été faite. Les informations issues de l'interprétation des données sont présentées sous forme *de tableau, graphiques ou texte* au niveau des *RESULTATS, DISCUSSIONS ET ANALYSES*. L'interprétation et l'analyse de ces données nous ont permis de mieux appréhender la question principale et de tirer une conclusion avec des points de recommandations en conséquence.

Il est à souligner que les informations fournies sont des opinions, avis propres des agents humanitaires qui ont participé et non les positions officielles des organisations pour lesquelles ils travaillent. Vu la sensibilité du sujet de l'étude, il faut rappeler que des personnes ciblées par la collecte des données n'ont pas accepté de s'y prêter. Par ailleurs, des répondants n'ont pas voulu répondre à toutes les questions, ils ont préféré garder le silence sur certaines questions. Ceci pourrait être considéré comme des limites de l'étude. Le fait que les données soient collectées en ligne ne permet pas une interaction avec les répondants pour plus d'informations sur certains éléments de réponses. Cela constitue également une limite de l'étude.

Au niveau de la présentation des résultats, l'étude a retenu les avis clairement exprimés, ignoré les éléments de réponses ambiguës ou non compréhensibles. Les éléments de réponses qui se répétaient ont été pris en compte qu'une seule fois.

Les formulaires ont tenu compte du consentement des personnes. Cela étant, la garantie a été donnée aux participants quant au respect de la confidentialité sur leurs réponses, mais aussi sur le fait que leurs identités ne seront pas divulguées sous aucun prétexte.

IV. RESULTATS

Les données collectées sont structurées autour des quatre résultats attendus, en lien avec les objectifs spécifiques de l'étude.

Objectif spécifique 1 : Analyser le contexte humanitaire ainsi que son évolution (de 2012 à 2022) dans les régions du centre du Mali.

Résultat 1 - L'aperçu du contexte humanitaire ainsi que son évolution dans les régions du centre du Mali est mise en exergue.

L'utilisation des données issues de la recherche documentaire a permis à l'étude de réaliser ce résultat.

Présentation des régions du centre :

Avec les régions de Koulikoro, Mopti et Ségou forment ce qui est communément désigné comme le *centre du Mali*. Néanmoins, notre étude concerne les régions de Ségou et Mopti, illustré par la carte ci-dessous ; où l'impérative humanitaire est plus que nécessaire dans un contexte d'insécurité complexe.

La région de Ségou est la quatrième région administrative du Mali. Son chef-lieu est la ville de Ségou. Située au centre du Mali, la région de Ségou a une superficie de

64 947 km² (environ 5 % du Mali). Elle est limitée au sud par la région de Sikasso, au sud-est par le Burkina Faso, à l'est par la région de Mopti, au nord par la Mauritanie et la région de Tombouctou, et à l'ouest par la région de Koulikoro. Elle est essentiellement située dans la zone sahélienne où elle bénéficie d'un climat semi-aride (moyenne des précipitations annuelles : 513 mm). La présence de plusieurs cours d'eau (elle est traversée par le fleuve Niger (sur 292 km) ainsi que la rivière Bani) permet les cultures irriguées. La région compte 2 336 255 habitants en 2009 (*recensement général des populations*). La région est divisée en sept cercles qui sont Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou et Tominian⁵.

La région de Mopti est la cinquième région administrative du Mali. Elle s'étend sur 79 017 km². Son chef-lieu est la ville de Mopti. La région de Mopti est limitée au nord par la région de Tombouctou, à l'ouest et au sud par la région de Ségou, et au sud-est par le Burkina Faso. La région est traversée par le fleuve Niger et le Bani, son affluent, le rejoint à Mopti. La région se partage en plusieurs zones : le delta central du Niger autour de Mopti, la falaise de Bandiagara et la plaine de Bankass le long de la frontière du Burkina Faso. Le climat est de type sahélien. Les grandes villes de la région sont Mopti, Sévaré, Djenné, Bandiagara, Douentza, Bankass et Youwarou. La région compte 2 037 330 habitants en 2009 (*recensement général des populations*). La région est peuplée de trois ethnies principales : les Peuls (principalement éleveurs), les Dogons (principalement agriculteurs) et les Bozos (principalement pêcheurs). A ces populations s'ajoutent les Songhaï, les Bambaras, les Touaregs et les Maures⁶.



Carte 1 - Carte des régions du centre (Ségou et Mopti) du MALI⁷

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gion_de_S%C3%A9gou

⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gion_de_Mopti

⁷ <https://www.swisscontact.org/fr/projets/programme-jeunesse-et-stabilisation-segou-and-mopti-projes>

Genèse et évolution du contexte Humanitaire du centre du Mali :

Depuis la chute du régime Lybien de Mouammar Kadhafi en octobre 2011 qui a occasionné une prolifération des armes sans précédent, la paix dans les pays du sahel, se trouve menacée tous les jours avec un besoin humanitaire sans précédent. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont particulièrement affectés par cette insécurité avec la présence et des attaques récurrentes des groupes armés terroristes et des bandits armés narcotrafiquants.

En effet, la crise multidimensionnelle qui a commencé avec les indépendantistes et les terroristes en 2012 au Mali par les régions du nord a gagné le centre du pays depuis 2016. Le centre du Mali (Mopti et Ségou) subit une crise complexe avec les activités de différentes organisations terroristes dont des groupes locaux affiliés comme le ***Front de libération du Macina (FLM) appelé aussi le Katiba de Macina ou le Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin' (JINM)***. Depuis 2016, les milices d'auto-défense à base communautaire sont actives dans le centre du Mali. ***Da Na Ambassangou***⁸ est le plus actif, il opère dans la zone du plateau Dogon (région de Mopti).

Depuis 2017, dans la région de Mopti, des violences communautaires opposent les Dogons et les Bambaras aux Peuls, notamment après l'apparition dans cette région en 2015 de la katiba Macina, dirigée par le prédicateur peul Amadou Koufa. Ce conflit d'une rare intensité qui secoue le centre du Mali, en particulier le sud et le sud-est de la région de Mopti, est considérée aujourd'hui comme l'épicentre de la violence dans le pays. A la différence de ce que l'on peut observer ailleurs dans le pays et en particulier au nord, ces violences ciblent des civils notamment **Peulh et Dogon** et se caractérisent par des tueries de masse, des incendies de maisons, de greniers, des cultures, des infrastructures publiques et des vols ou massacres de bétails.

Les violences sont perpétrées par des groupes armés à base communautaire et des groupes jihadistes. L'une des attaques la plus meurtrière dans le centre du Mali s'est produite dans la nuit du 23 au 24 mars 2019, lorsqu'un groupe armé a pris d'assaut le **village peulh d'Ogossagou**, situé à environ 15 kilomètres à l'est de la ville de Bankass. Le groupe a tué au moins 157 personnes, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, massacré le bétail et brûlé au moins 220 habitations ainsi que des dizaines de greniers⁹. Nous pouvons aussi

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Dan_Na_Ambassagou

⁹ <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali>

noter le massacre de **Sobane Da (village dogon)** qui a lieu les 9 et 10 juin 2019, faisant également plusieurs dizaines (35 à 101) de morts parmi la population civile.¹⁰

Dogon et Peul sont les deux **groupes ethniques** majoritaires de la zone exondée. Le premier pratique en majorité l'agriculture et le second l'élevage.

Des tensions politiques et économiques, notamment celles liées à l'accès aux ressources naturelles les opposent depuis des décennies. Mais celles-ci n'ont jamais atteint le niveau de violence observé ces dernières années. Dans la partie inondée du delta intérieur du fleuve Niger, le cœur du Macina historique, les groupes jihadistes sont solidement implantés. Le contrôle territorial qu'ils exercent dans cette zone étant peu contesté, les niveaux de violence contre les civils y ont jusqu'ici été limités. En revanche, la zone exondée, en particulier les quatre cercles situés au sud et à l'est de la ville de Mopti est beaucoup plus disputée par des groupes armés jihadistes et d'autodéfense.

C'est dans la zone exondée, de taille relativement réduite (environ 54 000 kilomètres carrés, soit 4,35 pour cent de la superficie du Mali) et avec une population estimée à environ 1,6 million d'habitants, que se concentre l'essentiel des violences à l'encontre des civils.

Selon la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), au cours du premier semestre 2022, le nombre total de victimes de violations et abus des droits humains par toutes les parties au conflit (groupes djihadistes, groupes d'autodéfense et forces de défense et de sécurité) a augmenté de 35 % par rapport au dernier semestre 2021, passant ainsi de 948 victimes de violations et abus des droits humains à 1279 entre janvier et juin 2022. **La majorité** des victimes recensées se trouvent dans le centre du pays.¹¹

L'ampleur des violences y augmente sans cesse. L'Etat, les partenaires internationaux et la société civile se sont mobilisés pour apaiser la situation, mais celle-ci reste volatile et marquée par de fréquents épisodes de violences de masse.

Ainsi de zone d'accueil des PDI de Gao de (2012 à 2015) Tombouctou, et Kidal, le centre du Mali est devenu une zone mouvement forcé des populations fuyant les attaques des groupes armés, ou à cause du manque des services sociaux de base.

Cette évolution du contexte tant en matière de besoin que d'accès a été constaté au fil du temps ; selon le HRP 2022, 2 100 000¹² personnes étaient ciblées par l'assistance humanitaire

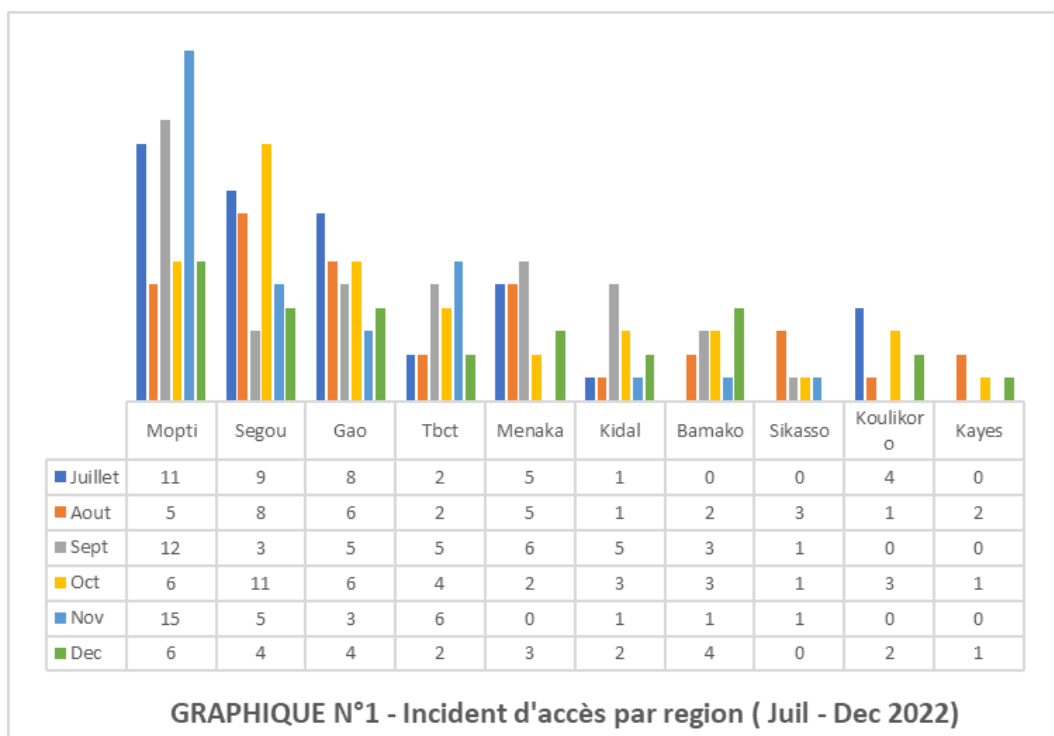
¹⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Sobane_Da

¹¹ FIDH _ Dans le centre du Mali, victime et bourreaux vivent ensemble Rapport d'enquete _ Nov 2022/N°798f

¹² Plan de Réponse Humanitaire - Février 2022

dans les régions du centre. Les chiffres du Cluster Education font état de plus près de 1 500 écoles restent fermées dans le pays soit plus de la moitié dans les régions du centre. En décembre 2022, le nombre de personnes déplacées internes dans les régions du centre s'élevait à 235 479¹³.

Cet état de fait démontre d'une part la gravité de la crise humanitaire dans la zone et d'autre part la complexité dans laquelle l'aide humanitaire est délivrée. Ci-dessous le graphique N°1 qui démontre l'évolution du contexte pendant le dernier semestre de 2022.



NB : Seules les données pour la période allant de Juillet à Décembre 2022 sont disponibles, le graphique ne prend en compte que le dernier semestre de 2022 .

Objectif spécifique 2 : Evaluer les défis d'accès auxquels les acteurs humanitaires sont confrontés pendant la conduite de leurs opérations dans les régions du centre du Mali.

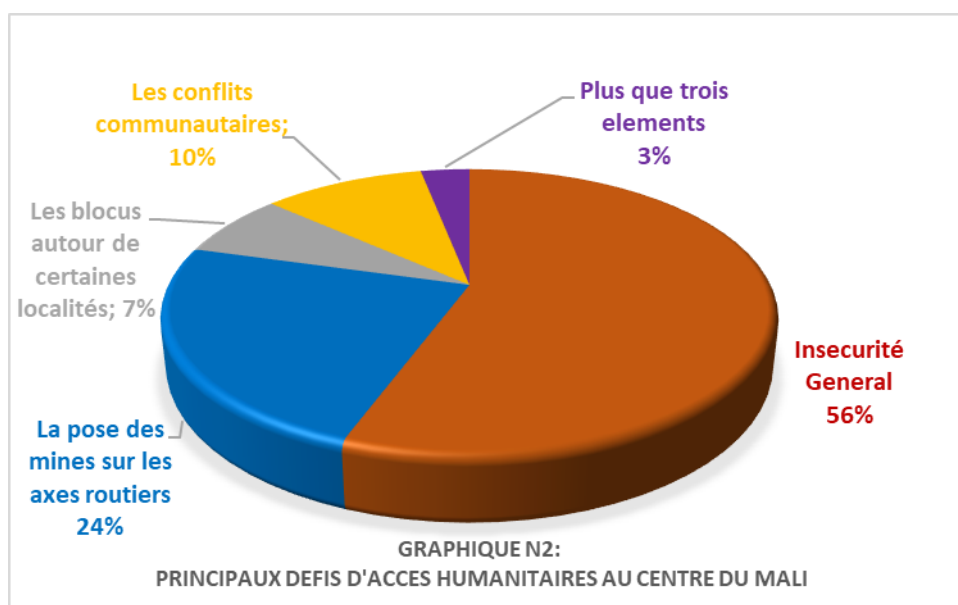
Résultat attendu 2 : Les défis en lien avec l'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali sont clairement identifiés.

Pour atteindre ce résultat, l'étude a tenté de répondre à la question ci-dessous à travers des données de premières mains collectés auprès des agents humanitaires.

Quel est le principal problème d'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali (Mopti et Ségou) ? Argumenter votre choix en deux ou trois phrases (voir plus si possible) :

¹³ Matrice de Suivi des Déplacements_DTM MALI – Décembre 2022.

Considérant le contexte, les incidents suivants qui sont les plus récurrents dans le centre du Mali ont été retenus comme les contraintes d'accès humanitaire pour notre étude : *l'insécurité générale, la pose des mines (surtout les engins explosifs improvisés) sur les axes routiers, les conflits inter et intracommunautaires*. Il s'agit des incidents qui affectent le plus l'intervention humanitaire. Les informations représentées dans le graphique ci-dessous sont issues de l'interprétation des données obtenues des agents humanitaires de différentes organisations opérant dans les régions du centre du Mali, ayant également différentes responsabilités (managers, agents de terrain) et background. Ci-dessous le graphique N°2 qui présente les principaux défis d'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali.



L'insécurité générale avec 56% vient en tête des problèmes d'accès humanitaires suivi de la pose des mines (EEI) sur les axes routiers (24%) et des conflit communautaires (10%). Pour rappel l'insécurité générale se caractérise par, la psychose, la destruction des biens de l'Etat, les assassinats ciblés, l'enlèvement des fonctionnaires assurant les besoins sociaux de base dans certaines localités, considérés être des agents (potentiels informateurs) au compte de l'Etat. A cela s'ajoute aussi l'enlèvement des travailleurs humanitaires.

Ci-dessous la somme des principaux arguments fournis par les répondants pour justifier les trois types d'incidents et menaces qui affectent le plus l'accès humanitaire dans le centre du Mali :

L'insécurité générale : Le problème d'accès humanitaire devient de plus en plus difficile à cause de *l'insécurité générale* qui sévit dans les régions du centre du Mali, certaines zones sont devenues inaccessibles aux humanitaires. *La situation est illustrée par des menaces*

*constantes, des enlèvements et des assassinats envers les représentations étatiques, les travailleurs humanitaires et les populations civiles (les leaders communautaires en particulier). Ces actes sont l'œuvre de groupes extrémistes qui opèrent actuellement dans la région, mais aussi des groupes criminels qui ont pour mode opératoire de voler des biens et faire des braquages contre les populations sur les routes, dans des boutiques et dans les concessions familiales. Il faut aussi ajouter que la situation se désagrége avec une *résurgence de conflits intercommunautaires notamment entre les peuls et les dogons et bambaras, les peulhs et les bozos avec des morts et des attaques contre des villages*. Certaines parties des cercles de Ségou, Niono et Macina sont partiellement contrôlées par les groupes armés ; il s'agit entre autres des communes de l'inter fleuve et du nord du cercle de Macina, les communes de Nampalari, Sokolo, Diabaly, Dogofry, Marico, Molodo et Niono. Ce faisant, des axes routiers sont de moins en moins fréquentés par les populations civiles. Tout ceci rend très difficile l'intervention humanitaire sur le terrain.*

La pose des mines sur les axes routiers : *Le véritable problème lié à l'accès humanitaire repose sur les mines et les engins explosifs improvisés (EEI). Ces engins n'épargnent ni les militaires ni les civiles. Ils sont très dangereux et compromettent la libre circulation des populations et leurs biens, mais également la bonne exécution des projets humanitaires au profit des populations vulnérables. Pour tout le reste des contraintes, nous pouvons mener des négociations et mettre en place des mesures de mitigation.*

Les conflits inter et intracommunautaires : *Ces conflits se manifestent par des clashes armés entre les différentes communautés pour diverses raisons. Les travailleurs humanitaires à cause de leurs appartenances ethniques ne peuvent pas se rendre dans certaines communautés vulnérables, ce qui rend difficile la mise en œuvre des activités. Les acteurs pour ne pas aggraver certains conflits communautaires et compromettre davantage l'aide humanitaire sont obligés d'écarter certaines localités dans le besoin, ceci au nom du principe de « Do Not Harm » dans le cadre de leurs interventions.*

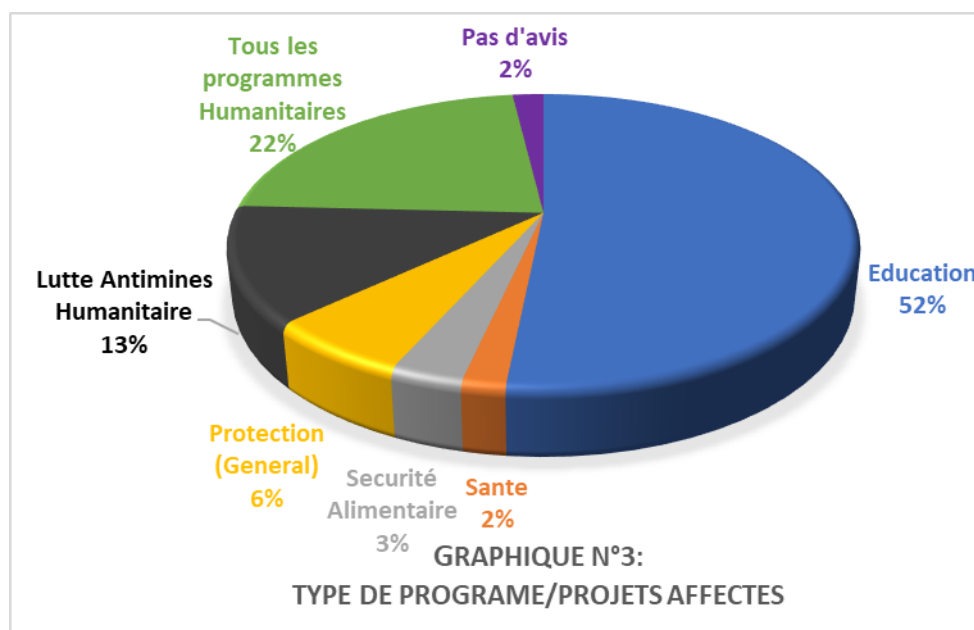
Objectif spécifique 3 : Démontrer comment les projets et programmes ainsi que les populations sont affectées par le problème d'accès humanitaire.

Résultat 3 : La façon dont les projets et programmes tout comme les populations vulnérables sont affectés par le problème d'accès humanitaires est clairement établie.

Pour atteindre ce résultat, l'étude a tenté de répondre aux trois questions ci-dessous (a, b, c) à travers des données de premières mains collectées auprès des agents humanitaires :

a) Quel est le type de projets et programme le plus affecté par le problème d'accès humanitaire au niveau des régions du centre du Mali (Mopti et Ségou) :

Les programmes : Education, Santé, Sécurité Alimentaire, Protection (Générale), Lutte antimines et l'option « tous les programmes humanitaires sans exceptions » ont été retenus pour cette étude. Ces projets et programmes sont en ligne directe avec cycle de la programmation humanitaire (HPC) de 2022 dans les régions concernées. Ci-dessous le graphique N°3 qui présente le degré selon lequel les programmes/projets sont affectés par le programme d'accès dans les régions du centre du Mali.



L'Education avec cinquante-deux pour cent (52%) est identifiée comme la réponse humanitaire la plus affectée par l'accès humanitaire suivi du choix « tous les programmes humanitaires sans exception » avec 22% et de la lutte antimines humanitaire avec 13%.

Ci-dessous quelques arguments clés fournis par les répondants pour justifier le choix des programmes les trois types les plus affectés par le problème l'accès humanitaire :

Education : Il y a une réticence de certains groupes armés (terroristes) à l'éducation occidentale. Des enseignants ont également été tabassés. Des enlèvements d'enseignants et des agents humanitaires, l'occupation des écoles par des groupes armés, des attaques armées contre les écoles, la pose des mines EEI dans la cour ou les salles de classe des écoles et aussi sur le chemin de l'école, ont eu lieu dans ces régions. En 2022, à cause de l'occupation de l'école de Diomi (Commune de Femaye, Cercle de Djenné et Région de Mopti) par une milice d'auto-défense (« dozos », chasseurs traditionnels) un projet conduit par un consortium d'ONGs internationales n'a pas pu réaliser des infrastructures scolaires EHA (Eau, Hygiène et

Assainissement) dans ladite école. Il s'agissait de la construction de blocs de latrines et d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine. Le projet était obligé de réallouer les fonds de ces infrastructures dans la réalisation d'une autre activité du projet.

En effet, des centaines d'écoles sont fermées, d'autres brûlées et des milliers d'enfants ne vont plus à l'école. Les programmes humanitaires (programmes et projets d'éducation) ne peuvent pas ou ont du mal à intervenir dans les localités où les écoles sont fermées, car les groupes radicaux ne veulent pas entendre parler de l'école classique qu'ils qualifient d'éducation des blancs, donc « harām »¹⁴. A cause de ce problème d'accès l'avenir de milliers d'enfants se retrouve compromis.

Tous les programmes et projets humanitaires sans exception : Aujourd'hui, tous les programmes humanitaires sont considérés comme des sources de transmission d'information à l'Etat Malien, aux forces armées régulières. En début de la crise, seuls les programmes et projets d'éducation étaient affectés. Mais de nos jours, nous constatons que tous les programmes sont concernés par le problème d'accès humanitaire au niveau des régions du centre. Aucun programme n'est épargné par le problème d'accès humanitaire, nous pouvons rencontrer des problèmes à tout moment, rien n'est prévisible dans la région peu importe la nature du programme mis en œuvre. Ils peuvent enlever des agents de nutrition comme ce fut le cas à Youwarou où des agents de nutrition ont été enlevés par des groupes armés en 2021.

Lutte antimines humanitaire : l'un des programmes et projets le plus affectés par le problème d'accès humanitaire au niveau des régions du centre du Mali est celui de la lutte antimines humanitaire, car c'est un programme *plus sensible et plus difficile à exécuter dans les localités où il y a la menace des groupes armés*. Ceci s'explique par le fait *qu'il y'a des personnes ou groupes de personnes dans le centre du Mali qui sont hostiles aux activités de la lutte antimines ; l'éducation aux risques des engins explosifs plus particulièrement des engins explosifs improvisés. Malgré leurs besoins d'information pour mieux se protéger les communautés locales craignent des représailles des groupes armés auteurs de l'utilisation des EEI sur les axes routiers et se réservent de prendre part à ces activités de lutte antimines humanitaires*. Les agents travaillant sur ces programmes font plus de profil bas afin de pouvoir mener leurs activités dans un cadre purement humanitaire au profit des populations à risques de dangers.

¹⁴ Banni par Dieu ou par l'Islam.

b) Comment les projets et programmes humanitaires sont affectés par le problème d'accès :

Quant à la manière dont les projets humanitaires sont affectés, nous avons ci-dessous dans le tableau N°1 les éléments principaux issus de l'analyse et la synthèse des avis reçus.

N	Tableau n°1 : Comment l'intervention humanitaire est affectée ?
1	Parfois, en raison du refus de l'accès à certaines ONG, les programmes humanitaires sont affectés par le <i>détournement de l'aide</i> par des autorités locales mais aussi par le <i>mauvais ciblage</i> des bénéficiaires de l'aide.
2	<i>La réduction des zones d'intervention</i> est l'un des impacts de l'accès humanitaire difficile, cette restriction de l'espace humanitaire augmente le risque de doublon et difficultés d'atteindre la cible réelle. Ainsi <i>l'efficacité de l'intervention</i> est remise en question.
3	<i>Difficultés ou impossibilité des projets d'intervenir ou d'accéder</i> à certaines zones à cause des contrôles irréguliers et détention illégale des humanitaires. A cela s'ajoute, l'enlèvement des humanitaires, braquages, vol de véhicules, violences physique ou verbale contre les humanitaires, intimidation et menaces contre les humanitaires.
4	A cause de l'accès, les ONGs se retrouvent obliger à <i>relocaliser les aides vers d'autres communautés moins vulnérables</i> . En plus, les acteurs en charge de la mise en œuvre font souvent l'objet de vol, de braquage et d'autres formes de violence qui impacte négativement leurs capacités opérationnelles.
5	A cause de la restriction de mouvement dans les zones d'insécurité, au détriment des besoins des communautés <i>vulnérables les ONGs se voit obliger de suspendre ou annuler leurs des projets/programme</i> .
6	Les ONGs pendant l'exécution des projets sont souvent victimes <i>d'enlèvement de véhicule et de personnel</i> . Cet état de fait crée <i>le retard dans la mise en œuvre</i> des activités, le <i>retrait des partenaires</i> voire arrêt de financement.

c) Comment les populations vulnérables sont affectées par les problèmes d'accès humanitaire ?

Dans le tableau N°2 ci-dessous, nous avons les principaux éléments issus de l'analyse et la synthèse des avis reçus.

N	Tableau n°2 : Comment les populations sont affectées par les problèmes d'accès ?
1	La difficulté d'accès conduit au <i>déplacement des personnes</i> de leurs milieux d'origine vers des localités plus stables afin de bénéficier d'une assistance appropriée. Les communautés se retrouvent très souvent dans des situations de <i>manque des moyens de subsistances premières</i> .
2	<i>Les vulnérabilités des populations</i> dans des localités difficiles d'accès <i>sont exacerbées</i> . Ceci affaiblit la résilience des communautés, ce qui affecte leur capacité de faire face aux chocs.
3	L'assistance humanitaire <i>n'arrive pas à être acheminée</i> vers des communautés affectées. Ces populations <i>n'arrivent pas non plus à accéder</i> aux foires, aux champs et à l'assistance humanitaire malgré leurs vulnérabilités, etc.
4	Les communautés confrontées à une difficulté d'accès <i>connaissent une psychose, l'absence des services sociaux de base</i> (école, centre de santé, infrastructures d'eau), une crise alimentaire, santé, économique et sociale mais aussi une augmentation du banditisme chez les jeunes.
5	Les populations de ces localités difficiles d'accès <i>sont exposées</i> à la malnutrition, la famine ; ceci crée une frustration envers les autorités.
6	Une <i>augmentation importante des besoins humanitaires</i> est observée à travers le problème d'accès humanitaire. <i>La difficulté d'accès entrave l'assistance d'urgence</i> des populations vulnérables, la protection des moyens de l'existence et le renforcement de la résilience et la protection holistique des groupes de populations les plus vulnérables.
7	Les populations dans les zones isolées sont <i>affectées par le manque de d'information et d'éducation, sensibilisation qui contribuent à leurs protections</i> . Elles sont également affectées par <i>l'accès limité aux aides humanitaires d'urgence</i> : soins sanitaires, appui Alimentaire, Education, Protection de leurs droits, etc... Ainsi elles se retrouvent très vulnérables.
8	Les communautés concernées connaissent <i>un manque/insuffisance des services sociaux de base (retrait, destruction, fermeture)</i> , elles connaissent aussi une <i>restriction de mouvement pour les activités socio-économiques</i> .

Objectif spécifique 4 : Identifier les solutions, les mesures de mitigation qui contribuent à une intervention humanitaire efficace.

Résultat 4 : Les solutions, mesures de mitigation qui contribuent à une intervention humanitaires efficaces dans des contextes difficiles comme celui des régions du centre du Mali sont proposées.

Pour atteindre ce résultat l'étude a tenté de répondre aux trois questions ci-dessous (a, b) à travers des données de premières mains collectées auprès des agents humanitaires :

a) Quelles peuvent être les solutions appropriées (humanitaires) pour pallier ce problème d'accès dans les régions du centre du Mali (Mopti/Ségou) ? Cite deux (2) ou trois (3) solutions ?

Suivant l'analyse et la synthèse des données, nous avons dans le tableau N° 3 ci-dessous quelques solutions clés identifiés par les répondants qui pourraient favoriser l'intervention humanitaire dans le centre du Mali.

N	Tableau n° 3 : Les solutions appropriées (humanitaires)
1	<i>Principes humanitaires :</i> Le strict respect des principes humanitaires à savoir la neutralité, l'indépendance, l'impartialité et l'humanité par les organisations humanitaires durant leurs interventions.
2	<i>Dialogue, Médiation, Négociation :</i> Le dialogue communautaire demeure la solution appropriée pour pallier ces différents problèmes d'accès humanitaire. La négociation, le dialogue et la médiation avec les protagonistes sont les solutions (humanitaires) appropriées.
3	<i>Ressources locales :</i> privilégier la location de véhicules pour les missions sur terrain si non les véhicules forains, privilégier également le recrutement des staffs au niveau local.
4	<i>Formation des agents humanitaires :</i> Formation des Agents humanitaires sur la sécurité lors des déplacements mais aussi sur l'accès humanitaire spécifiquement. Renforcer les capacités des acteurs humanitaires sur la sensibilité aux conflits et le respect strict des principes humanitaires afin de réduire leur vulnérabilité et d'accroître leur acceptation dans les communautés ;
5	<i>Collaboration entre NGO Internationales et Locales :</i> Renforcer les partenariats de collaboration avec les OSC locales afin de toucher les communautés dans zones difficiles d'accès.
6	<i>Respect des consignes sécuritaires, s'informer avant les missions :</i> Les ONG ou structures intervenant dans ces zones doivent s'informer instantanément des incidents

	des zones à risque et des problèmes de sécurités dans la zone et suivre les instructions données par les agents de sécurité. Les agents y compris les prestataires doivent être sensibilisés et briefés sur les horaires de déplacements et mandat de l'organisation.
--	---

b) Quels sont les mécanismes (moyen de mitigation) mis en place par les ONGs pour intervenir dans de tels contextes.

Le tableau N°4 ci-dessous nous fait un état des principaux éléments issus de l'analyse et la synthèse des avis reçus.

N	Tableau n° 4 : Les mécanismes mis en place par les ONGs
1	<i>La communication</i> avec tous les acteurs clés dans les zones d'intervention ; le respect des règles sécuritaire dans les communautés. <i>L'évaluation des risques sécuritaires</i> sur les axes routiers ; <i>le respect des principes humanitaires</i> (neutralité, impartialité, indépendance et humanité)
2	<i>Le faire - faire (partenariats avec les OSC locales)</i> sont les mécanismes de mitigation de certaines ONG, il s'agit pour les ONG internationales d'intervenir à travers les ONGs locales qui ont un bon ancrage communautaire.
3	<i>Le recrutement local (surtout les staffs terrain)</i> est l'un des mécanismes privilégiés par les ONGs. Ceci consiste à recruter les ressortissants des zones d'intervention afin d'assurer la mise en œuvre des activités sur le terrain.
4	<i>Profil bas</i> en réduisant de la visibilité physique des ONGs ; il s'agit aussi de procéder à la location des véhicules selon la zone d'intervention ou encore l'utilisation de transport en commun pour me déplacement des équipes terrains.
5	<i>Communication en amont</i> avec les leaders locaux dans les nouvelles zones d'intervention. Mise à jour régulière du <i>mapping des acteurs armés</i> dans les zones d'intervention des projets afin mieux étudier l'accès et développer les solutions qui favorisent l'intervention humanitaire en conséquence.
6	<i>Information et partage d'expériences</i> entre les acteurs humanitaires/ONG. Nous avons le recrutement local de staff pour la mise en œuvre et l'utilisation des points focaux ou relais communautaires pour certaines activités spécifiques.
7	<i>Des appuis aux directions techniques</i> de l'État pour renforcer les systèmes de surveillance, de prévention, d'alerte précoce qui permet aux ONGS d'être à jour par rapport à la dégradation ou l'amélioration de l'accès humanitaire.

8	Briefing sécuritaire des prestataires sur les horaires de déplacements et le mandat de l'organisation avant leur déploiement sur le terrain.
---	--

V.DISCUSSION ET ANALYSES

L'interprétation des données collectées ont permis de faire des analyses qui sont structurées selon les quatre objectifs spécifiques et résultats attendus que l'étude s'était fixée.

Résultat 1 : L'aperçu du contexte humanitaire ainsi que son évolution dans les régions du centre du Mali est mise en exergue :

Il est rappelé que seule la recherche littéraire a été utilisée pour ce point, il est donc exempté d'une analyse des données de premières mains. Cela étant, à la lumière des informations collectées, on peut constater une évolution du contexte depuis 2015 avec le changement de dynamique. Après l'opération serval de 2013 qui a permis à l'état du Mali de recouvrir l'essentiel de son territoire national de la main des djihadistes, le centre au contraire du Nord du pays a connu une période d'accalmie jusqu'en fin 2015. Le centre a vu avec la naissance du FLM sa sécurité détériorée. L'avènement de ce phénomène a amplifié les conflits communautaires et contribué à fragiliser les communautés et exposé les populations à tous les dangers. L'apparition de l'usage des engins explosifs improvisés dans la région vers fin 2017 par les groupes terroristes a fait le centre l'épicentre de la crise Malienne. Depuis, le centre du Mali demeure confronté à une situation complexe. C'est qui a fallu au gouvernement du Mali en Aout 2022 de mettre en place *la stratégie nationale de stabilisation des régions du Centre du Mali*¹⁵, bien avant que le gouvernement considérant la particularité du contexte des régions du centre avait mis en place en octobre 2018 le *Plan de sécurisation intégrée des régions du centre (PSIRC)*¹⁶. Le centre du Mali dont des localités font partie de la zone des trois frontières, connu également sous le nom le « Liptako Gourma » demeure à ce jour l'une des régions les plus difficiles d'accès humanitaire au Sahel, malgré les besoins énormes. Le nombre d'incident lié à l'accès dans les régions du centre pendant le dernier semestre de 2022 réaffirme cette analyse. Sur un total de 120 enregistrés dans le pays, les régions du centre ont enregistré 95 incidents représentant un taux de 79,16%. Afin nous pouvons déduire que l'analyse de ce résultat confirme la première hypothèse de notre étude.

¹⁵ <https://www.studiotamani.org/113599-mali-une-strategie-nationale-adoptee-pour-stabiliser-le-centre>

¹⁶ <https://maliactu.net/mali-special-22-septembre-2019securisation-de-la-region-de-mopti-les-bienfaits-du-psirc/>

Résultat 2 : Les défis en lien avec l'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali sont clairement identifiés

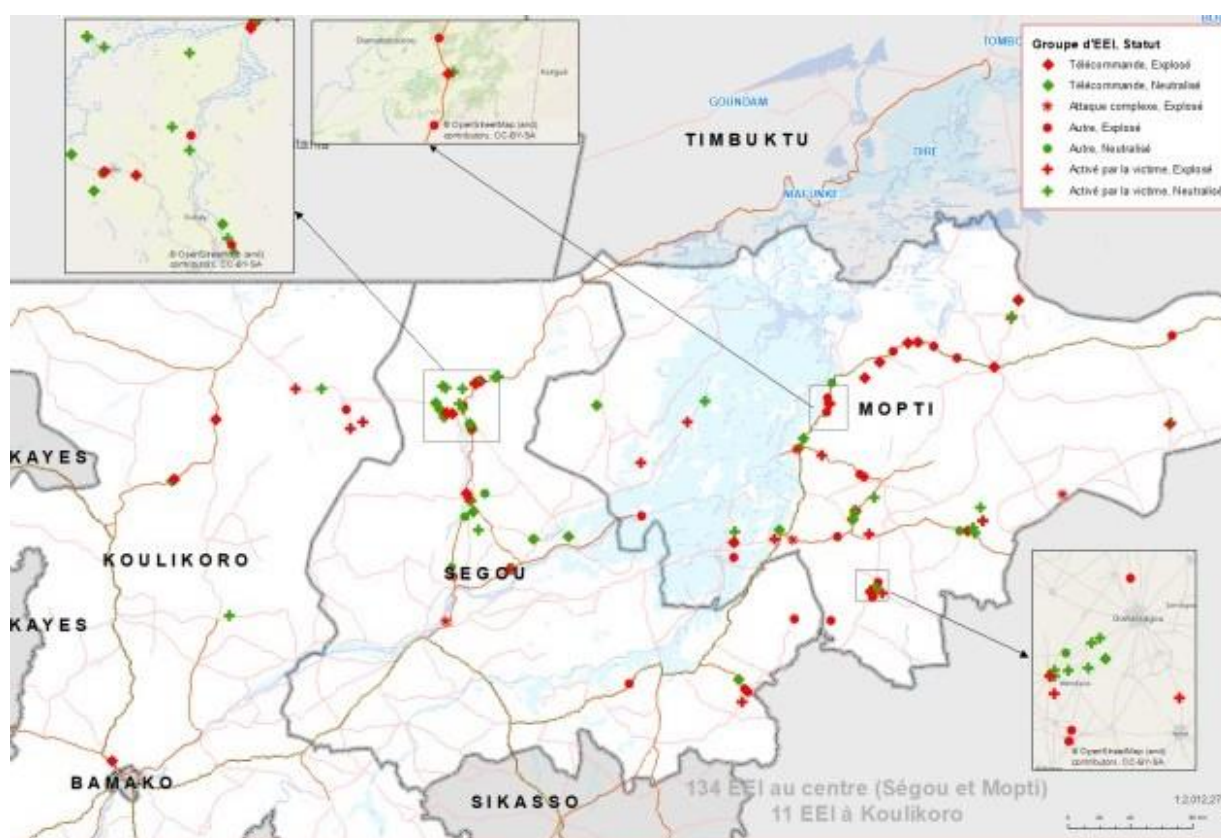
Suivant l'interprétation des données, on peut déduire que les défis en lien avec l'accès humanitaire sont multiples et complexes. Ceci confirme notre seconde hypothèse de départ de notre étude. Pour rappel, la lecture des données collectées nous indique que l'insécurité générale est le principal problème d'accès humanitaire avec 54% des avis, suivi de la pose des mines sur les axes routiers (23%) et des conflits inter et intracommunautaires (10%). Cette tendance dégagée par l'interprétation des données est confirmée par différentes sources que nous avons consultées pendant l'étude en particulier par Tableau de bord Accès humanitaire d'OCHA au Mali du mois de **décembre 2022** qui mentionne les passages suivants :

- « Une augmentation des incidents affectant les acteurs humanitaires a été rapportée au mois de décembre 2022 comparés au mois précédent (11 cas contre 7). Cela inclut des actes de criminalité contre les humanitaires et leurs biens, tels que des braquages, enlèvements et cambriolages avec des fins de vols des biens.
- En date du 10 décembre 2022, une perte de vie d'un acteur humanitaire a été enregistrée, victime d'un engin explosif (EE) à la sortie de la ville de Dogofri. Cet incident est particulièrement significatif, car aucun acteur humanitaire n'avait été victime d'un EEI depuis 2020.
- Dans les régions du centre du pays les opérations militaires, les attaques et intimidations des groupes armés continuent à provoquer des mouvements de la population et à limiter l'accès aux populations dans le besoin.
- Depuis le 29 novembre 2022, plusieurs déplacements de la population ont été enregistrés dans la commune de Lanfiala et Timissa, cercle de Tominian, région de Ségou. Les acteurs humanitaires n'ont pu conduire les évaluations des besoins des PDI qu'à partir de mi-décembre en raison des mauvaises conditions des pistes ainsi que des risques EEI. L'accès aux communes de Sokolo et Diabaly (cercle de Niono) a été rétabli vers la fin du mois de décembre 2022 bien qu'il reste difficile à Dogofri en raison des opérations militaires en cours ainsi que des risques de présence d'EEI. »

En 2022, avons également des cas de blocus (l'état de siège) tenus par des groupes armés non identifiés « présumés affiliés aux groupes extrémistes ». La forte présence des groupes extrémistes autour de ce village réduit considérablement la mobilité des populations civiles, empêche le bon déroulement des activités socio-économiques ainsi que la délivrance de l'aide humanitaire. Nous pouvons citer entre autres les cas des localités de Farabougou dans le

cercle Niono ; Dialloubé, Saba, Teby dans le cercle de Mopti ; Kouakrou et Diomi dans le cercle de Djenné ; Diondiori dans le cercle de Tenenkou ; et Dallah, Boni, Kéréna et Mondoro dans le cercle de Douentza où pendant plusieurs semaines ou mois l'accès à ces localités était impossible pour tous les acteurs humanitaires. Par mesure de prudence, les ONG ont été contraintes de réduire, voire cesser toutes opérations dans certaines de ces localités.

La multitude des incidents d'engins explosifs improvisés (EEI) dans les régions du centre rend difficile la délivrance de l'aide humanitaire. Cette menace explosive est une préoccupation réelle en termes de menace à la vie, mais aussi de contraintes d'accès des populations aux services humanitaires et sociaux de base. De janvier à décembre 2022, sur 213 incidents enregistrés au Mali impliquant des civils, 63% des incidents ont été enregistrés dans les régions du centre du Mali¹⁷. Ces incidents se sont produits sur les mêmes axes routiers qu'empruntent les forces armées et les populations civiles y compris les humanitaires dans le cadre de la réponse humanitaire. Ci-dessous la carte N°4 nous donne un aperçu de la menace explosive qui affecte les régions du centre du Mali.



Carte 2 - Mali : EEI/mines dans les régions du centre en 2022¹⁸

¹⁷ Source: Mali Explosive Threat Overview –UNMAS

¹⁸ Source: Mali Explosive Threat Overview –UNMAS

Les conflits inter et intracommunautaires sont récurrents dans les régions du centre même si l'attaque des villages aboutissant à des massacres de centaines de populations civiles a connu une baisse en 2022. Cela étant, les communautés à cause de leur appartenance ethnique ont dû se déplacer pour trouver refuge dans des localités plus sûres pour elles. Cette situation a fait que des travailleurs humanitaires selon leur appartenance ethnique ne peuvent plus se rendre dans certaines communautés. Ce qui a limité l'espace humanitaire pour certaines ONG au regard du profil des staffs qu'ils avaient déjà sous contrat.

Si les barrières physiques en particulier l'état des routes n'ont pas été citées, il se trouve que l'état de ces besoins dans le centre du Mali est similaire aux régions du pays et ne constitue une barrière en soit pour l'intervention humanitaire dans un pays en voie de développement comme le Mali. Ceci n'exclut pas le fait que l'état des infrastructures routières accroît le coût de l'opération humanitaire, car les staffs sont souvent obligés d'emprunter des routes plus longues en faisant de longs détours.

Résultat 3 : La façon dont les projets et programmes tout comme les populations vulnérables sont affectés par le problème d'accès humanitaires est clairement établie

Différents rapports confirment la tendance dégagée par l'interprétation des données de l'étude selon laquelle les programmes et projets EDUCATION avec 54% sont les plus affectés par le problème d'accès humanitaire ; suivi du choix tous « *les programmes/projets humanitaires sans exceptions* » avec 31% des avis et de la lutte antimines avec 14%.

En 2022, 1 958 écoles étaient fermées au Mali en raison du conflit armé affectant 587 400 élèves et 11 748 enseignants. Tandis que 933 écoles étaient fermées dans la région de Mopti avec 5598 enseignants et 279 900 élèves qui n'avaient pas accès à l'éducation qui demeure l'un de leurs droits fondamentaux. La fermeture des écoles s'explique par le fait que les groupes extrémistes présents sont hostiles à l'éducation occidentale. Quant aux projets/programmes de la lutte antimines (*Education aux Risques, Assistance aux Victimes*) qui visent à protéger les populations civiles ; les agents trouvent qu'il est difficile de mener ces activités dans des localités sous influence des groupes extrémistes vu qu'elles peuvent être interpréter comme des activités de contre-terrorisme.

En revanche, les projets de **Sécurité Alimentaire et la Santé** ne semblent pas être très affectés par le problème d'accès, ils ont tous les deux reçus peu d'avis négatifs. L'hypothèse la plus plausible que nous avons déduit à ce niveau est que la nature des activités aussi peut être un

frein à l'accès humanitaire. Les activités de sécurité alimentaires et de santé sont très bien aperçues par les communautés y compris des acteurs en conflits contre le gouvernement et ses partenaires. Cela étant, il faut noter que s'ils ne sont pas très affectés par le problème de l'accès, ces projets font souvent l'objet de détournement ou de mauvais ciblage car leurs mises en œuvre échappent à des contrôle et suivi régulier.

De façon générale, on peut déduire aussi que les coûts de l'intervention ont connu une hausse car la mise en place des mécanismes d'accès par les ONGs est devenue plus que nécessaire. Les équipes en charge de la mise en œuvre sont souvent obligés d'emprunter des routes plus longues pour se rendre dans certaines localités afin de mitiger le risque d'enlever, et d'être victimes d'engins explosifs improvisés.

En plus du coût élevé, le temps pour délivrer l'aide humanitaire dans ces localités devient plus long. Certains projets connaissent constamment des réajustements, car la situation ne fait que changer, des localités d'intervention accessible au démarrage des activités deviennent inaccessibles au cours de la mise en œuvre ; ce qui affecte également l'évaluation d'impact de ces projets et la mobilisation des ressources en conséquence.

Quant à la façon dont les populations vulnérables sont affectées par les problèmes d'accès humanitaire, au-delà de leur isolement, les populations vivant dans ces communautés difficiles d'accès connaissent également des traumatismes psychiques. Déjà rendues vulnérables par l'absence des services sociaux de base, les contraintes d'accès rendent leurs situations plus critiques en les exposant à d'autres vulnérabilités.

Les humanitaires n'ont pas assez d'informations sur la situation réelle de certaines populations affectées par ces contraintes d'accès, le peu d'informations qui filtre font état de vie précaire dans certaines de ces localités. Telle est la situation dans les villages de Tiguila, Yangassadiou, Toikana, Baina et Douna dans la commune de Mondoro et dans plusieurs localités dans les cercles de Bandiagara, Bankass et Koro où pendant plusieurs saisons pluvieuses les populations n'ont pas pu cultiver à cause de l'état de siège imposé par les groupes armés. Cette situation a causé une malnutrition suivie de nombreux cas décès parmi ces populations. Les convois de vivres initiés par le gouvernement ont sauté sur des engins explosifs à chaque fois, ce qui décourage les acteurs humanitaires à s'y rendre. Ces populations ne vivent que de l'aide des ressortissants de ces villages résidant à Bamako et dans d'autres grandes villes à travers un mécanisme d'approvisionnement en vivre purement

local. Cette situation est très similaire à beaucoup d'autres localités dans les régions du centre du Mali.

L'ensemble de ces éléments d'informations mis à la lumière par la collectes et l'analyse des données sont en lignes directes avec la troisième hypothèse de notre étude.

Résultat 4 : Les solutions, mesures de mitigation qui contribuent à une intervention humanitaires efficaces dans des contextes difficiles comme celui des régions du centre du Mali sont proposées.

Les participants à l'étude ont souligné l'existence de mécanismes opérationnels déployés par les ONG dans des zones difficiles d'accès. Parmi ces mécanismes figurent la communication, le "faire-faire" via des partenariats entre ONG internationales et locales, le recrutement local (en particulier du personnel sur le terrain), le maintien d'un profil bas, la communication avec les leaders locaux, la gestion proactive de l'information, et le partage d'expériences entre les acteurs humanitaires.

Par ailleurs, en analysant le contexte du centre du Mali, des solutions complémentaires sont préconisées pour faciliter l'accès humanitaire dans ces régions. Il est recommandé *de respecter rigoureusement les principes humanitaires, d'opter pour le dialogue, la médiation et la négociation, de mobiliser les ressources locales (location de véhicules, véhicules adaptés, recrutement de personnel local), et de former les agents humanitaires sur des aspects cruciaux tels que la sécurité, l'accès humanitaire et la sensibilité aux conflits. La collaboration étroite entre les ONG internationales ainsi que le strict respect des consignes de sécurité pendant les missions sont également soulignées comme des aspects essentiels pour surmonter les défis identifiés.*

Les mécanismes/initiatives ci-dessus constituent des solutions appropriées aux défis identifiés par notre étude qui entravent les opérations humanitaires dans les régions du centre du Mali. Ils favorisent la mise en œuvre des activités, l'accès sûr aux bénéficiaires, la protection des travailleurs humanitaires et permet une gestion efficiente de l'opération humanitaires dans des contextes fragiles.

De l'analyse et l'interprétation des résultats, on peut déduire que la mise en place des mécanismes facilitant l'accès humanitaire est devenue non seulement essentiel mais aussi une priorité pour les organisations humanitaires. Il est à souligner que cette conclusion est en phase avec la quatrième hypothèse de notre étude.

VI. CONCLUSIONS

L'accès aux régions du centre du Mali demeure un enjeu majeur auquel sont confrontés les acteurs humanitaires. Cette étude constitue une contribution significative à la compréhension des défis inhérents à l'intervention humanitaire dans les régions en question. En analysant les quatre objectifs de recherche, nous pouvons conclure que cette recherche a apporté des éclaircissements fondamentaux sur la situation actuelle.

Premièrement, cette étude a offert une vue d'ensemble approfondie du contexte humanitaire dans ces régions, mettant en évidence son évolution temporelle. Cette analyse a posé les bases essentielles pour la compréhension des défis actuels.

Deuxièmement, les obstacles entravant l'accès humanitaire ont été minutieusement identifiés, ce qui revêt une importance cruciale pour l'élaboration de solutions efficaces.

Le troisième objectif de cette étude a permis de mettre en lumière les répercussions de ces défis d'accès sur les projets et programmes humanitaires, ainsi que sur les populations vulnérables. Cette compréhension approfondie des impacts est fondamentale pour orienter les futures interventions.

Enfin, la quatrième partie de l'étude a jeté les bases de propositions et de mesures d'atténuation qui pourraient améliorer l'efficacité de l'intervention humanitaire dans des contextes complexes, tels que celui du centre du Mali. Ces recommandations offrent des perspectives d'action concrètes pour les acteurs humanitaires et les autorités locales.

Cependant, il est important de noter que cette étude ne constitue qu'une étape initiale dans la recherche sur l'accès humanitaire dans cette région. Des recherches futures devront approfondir ces questions et prendre en compte d'autres facteurs non traités dans cette étude. L'objectif ultime est de permettre aux organisations humanitaires de mieux planifier et mettre en œuvre leurs interventions, afin de répondre de manière plus efficace aux besoins des communautés vulnérables du centre du Mali et d'autres régions similaires.

Il est essentiel de souligner que les solutions proposées ne sont pas toutes dépourvues d'inconvénients. Par exemple, la collaboration avec des ONG nationales ayant un fort ancrage communautaire peut faciliter l'accès aux localités reculées, mais peut aussi présenter des défis

en termes de contrôle qualité. De même, l'utilisation des policiers et/ou ancien policiers par des ONGS, comme *officier de liaison/sécurité et accès* peut améliorer l'analyse de la sécurité, mais peut également entraver les négociations humanitaires en raison d'un manque de confiance de la part des communautés. Par conséquent, ces recommandations soulignent la nécessité d'adapter les approches aux contextes spécifiques.

Il est également important de mentionner que l'hétérogénéité des solutions en matière d'accès humanitaire est reconnue par l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA). Ils soulignent que les stratégies doivent être adaptées à chaque contexte, aux acteurs impliqués, et aux contraintes spécifiques sur le terrain. De plus, une coordination entre les acteurs humanitaires est indispensable pour une approche globale et pour éviter d'éventuels impacts négatifs sur l'espace humanitaire.

Enfin, des événements récents (2022 - 2023), tels que la fin et le retrait de l'opération Barkhane du Mali, la fin de l'opération Takuba, et le retrait en cours de la MINUSMA, auront probablement des répercussions significatives sur l'accès humanitaire au Mali et dans les régions du centre en particulier. Ces développements doivent être pris en compte dans la planification et la mise en œuvre des futures interventions humanitaires.

En conclusion, cette étude offre une base solide pour la réflexion et des actions futures dans le domaine de l'intervention humanitaire dans le centre du Mali. Elle souligne l'importance cruciale de l'accès humanitaire pour la fourniture d'une aide nécessaire aux populations vulnérables et met en évidence la nécessité de continuer à rechercher des solutions innovantes et efficaces pour relever ces défis complexes.

Bibliographie

Ouvrages et articles

- OOM Humanitarian access final French_Apr2017; Produit par OCHA en 2017.
- Mali Explosive Threat Overview – UNMAS/ Aperçu de la menace explosive au Mali ; produit par UNMAS en 2022.
- Plan de Réponse Humanitaire du Mali - Février 2022 ; produit par OCHA de concert avec tous les acteurs humanitaires.
- Matrice de Suivi des Deplacements_DTM MALI – Décembre 2022 ; produit par l'OIM.
- FIDH_Dans le centre du Mali, victime et bourreaux vivent ensemble Rapport d'enquete_Nov 2022/N°798f
- Le-manuel-Sphere-2018-FR
- Building a Better Response E-Learning_ Updated September 2014, the contents are the responsibility of International Medical Corps, Concern Worldwide, and the Humanitarian Academy at Harvard
- Protection: An ALNAP Guide for Humanitarian Agencies (2005), Andrew Bonwick, Hugo Slim,
- Complex Emergencies, Keen David J, (2008)
- Mali Accès humanitaire au Mali : Pour des stratégies d'accès plus efficaces (2019), Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) au Mali
- Accès humanitaire au Mali : Synergie d'efforts pour surmonter les contraintes (2020), Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) au Mali.

Sites internet

Marquer les URL et les dates de consultation des pages web.

- <https://fr.wikipedia.org> : Consulté en Juin, Juillet, Août et Novembre 2023
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gion_de_S%C3%A9gou
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gion_de_Mopti
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Dan_Na_Ambassagou
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_du_Mali
- <https://www.swisscontact.org/fr/projets/programme-jeunesse-et-stabilisation-segou-and-mopti-projes>: Consulté en Août 2023

- <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali>: Consulté en Mai et Juin 2023
- <https://www.studiotamani.org/113599-mali-une-strategie-nationale-adoptee-pour-stabiliser-le-centre>: Consulté en Aout 2023
- <https://maliactu.net/mali-special-22-septembre-2019securisation-de-la-region-de-mopti-les-bienfaits-du-psirc/> : Consulté en Août 2023

VII. ANNEXES

- Questionnaire – Accès Humanitaire – Fiche de Collecte N° 1
- Questionnaire – Accès Humanitaire – Fiche de Collecte N° 2

Annexe I : Questionnaire – Accès Humanitaire – Fiche de Collecte N° 1

A) Quel est le principal problème d'accès humanitaire dans les régions du centre du Mali (Mopti/Ségou) ?

- Insécurité générale. ☐
- La pose des mines sur les axes routiers. ☐
- Les conflits inter et intracommunautaires. ☐
- Les blocus autour de certaines localités par des groupes armés. ☐
- Autres (à préciser) ☐

Argumenter votre choix en deux ou trois phrases (voir plus si possible)

B) Quel est le type de programme/projet le plus affecté par le problème d'accès humanitaire au niveau des régions du centre du Mali (Mopti/Ségou) ?

- Education ☐
- Santé ☐
- Sécurité Alimentaire ☐
- Protection (Générale) ☐
- Lutte antimines ☐
- Tous les programmes/projets humanitaires sans exceptions ☐
- Autres (A préciser) ☐

Argumenter votre choix en deux trois phrases (voir plus si possible)

C) Quelles peuvent être les solutions appropriées (humanitaires) pour pallier ce problème d'accès dans les régions du centre du Mali (Mopti/Ségou) ? Citez 2 ou 3 solutions ?

Annexe II : Questionnaire –Accès Humanitaire – Fiche de Collecte N° 2

A) Comment les populations vulnérables sont affectées par les problèmes d'accès humanitaire ?

B) Comment les programmes/projets humanitaires sont-ils affectés par le problème d'accès ?

C) Quels sont les mécanismes (de mitigation) mis en place par les ONGs pour intervenir dans de tels contextes ?

D) Est-ce que les ONG internationales et locales sont-elles affectées différemment par les problèmes d'accès ? Argument en 2 ou 3 phrases si Oui.
